

La séance est ouverte à 19 h 45 en présence de :

Elue : Tania Assouline, Adjointe à la Démocratie locale et à la vie des quartiers.

Services municipaux : Emmanuelle Roggeri et Julien Roman, chargés de démocratie participative.

Représentants des conseils de quartier : Marisol Coral (quartier Paul Signac Murs à Pêches) ; Francis Proust (quartier Centre-ville) ; Jean-Pierre Bonnet, Françoise Lamonica (quartier Villiers Barbusse) ; Evelyne Legall, Annie Piergentili (quartier La Noue-Clos Français) ; Stéphanie Daniel-Risse (quartier Jean-Moulin Beaumonts).

Tania Assouline indique que pour cette réunion, elle est entourée de Julien Roman et d'Emmanuelle Roggeri, tous deux en charge du suivi de la mise en œuvre des projets du budget participatif dans les quartiers. Cette réunion vise à suivre la mise en œuvre de la saison 2, notamment des projets mis en œuvre lors de la première vague (une seconde est à suivre à partir du printemps 2019).

Sur la saison 2, 36 projets ont été élus au total, dont deux projets à l'échelle de la ville. Un comité de pilotage, avec l'ensemble des services de la ville et les élus concernés, est en charge du suivi de ces projets. Il s'agit de mettre en œuvre ces projets dans un premier temps en réunissant les services et les porteurs de projet, dans un second en impliquant des groupes-projets plus élargis (riverains, parents d'élèves, Conseils de quartier, etc.). Ces groupes-projets varient selon la nature du projet. Enfin, parfois, une réunion publique peut être nécessaire pour les aménagements les plus importants.

Le comité s'est réuni en décembre 2018. De plus, des comités techniques, sans les élus, permettent de suivre concrètement le projet. En décembre, les projets ont été listés, et lesancements des projets ont été décidés en fonction de la charge induite, l'objectif étant, quoi qu'il arrive, de lancer un projet par quartier dès la fin ~~2019~~2018. Certains projets de la saison 1 ne seront réalisés que cette année, ce qui génère de la charge de travail pour les services. Tania Assouline précise que sur les 35 projets élus de la saison 1, 30 sont terminés, 2 sont en cours de finalisation et 3 se révèlent difficiles à mettre en œuvre (absence de porteur pour le projet, attente du réaménagement de la place du marché à Croix de Chavaux, attente de la finalisation des chantiers d'Altais pour la place Aimé Césaire). Le terrain de basket rue Jean Moulin sera quant à lui réalisé en 2019 : le marché est en cours.

1. Mise en œuvre des projets du budget participatif - saison 2	1
2. Prochaines dates de réunions	6
3. Divers	6

1. Mise en œuvre des projets du budget participatif - saison 2

Solidarité Carnot

- Place aux piétons rue de Vincennes : Il s'agit d'un projet très simple, visant uniquement à déposer les petites bornes rondes (plus de 300) et de les remplacer par des potelets à tête ronde pour gagner de la place pour les piétons. Les travaux sont en cours et devraient être finalisés courant février. Julien Roman ajoute que lorsqu'on se rend sur place, on constate que les trottoirs sont très étroits et que cet aménagement peut réellement améliorer la circulation piétonne : il ne s'agit pas d'un simple remplacement esthétique.

- Aménagement du carrefour des rues Mercier/Solidarité/Jeanne d'Arc : Julien Roman précise que le groupe-projet s'est réuni dix jours auparavant. Les premières esquisses ont été présentées : les porteurs s'en sont montrés satisfaits et ont procédé à quelques ajouts légers. Le projet vise à supprimer quelques places de stationnement, à enterrer les points d'apport volontaire, à reprendre les plantations et les bordures de trottoirs ; il s'agit également d'installer des jeux marqués au sol. Une réunion publique avec les riverains, les parents d'élèves de l'école Louise Michel et de la micro-crèche, constituera la prochaine étape.

Tania Assouline ajoute que ce type de projet de modification, notamment avec la suppression de places de stationnement, nécessite en effet d'engager une consultation plus large avec les riverains qui ne sont pas forcément investis dans le budget participatif. Des oppositions restent possibles de la part de personnes n'ayant pas voté : les porteurs de projet doivent jouer un rôle pour faire accepter leur projet localement par les habitants.

- Aménagement du square de l'église Saint-Pierre - Saint Paul : Tania Assouline souligne que le Conseil de quartier et les porteurs de projet sont bien impliqués. Le groupe-projet a été réuni récemment.

Julien Roman ajoute que les esquisses ont été présentées au groupe-projet ; mais de nombreuses modifications restent à apporter. Un habitant rapporte que le Conseil de quartier a tendance à avancer lentement et les services de la ville plus rapidement. Tania Assouline répond que les services de la ville doivent revenir vers le Conseil de quartier dans le but de parvenir à un accord.

Julien Roman ajoute que le Conseil de quartier a élaboré un questionnaire qui sera distribué en février ; entre temps, les esquisses seront retravaillées. L'objectif serait de reprogrammer une réunion publique au mois de mars, sachant que de nombreux participants doivent être investis (collégiens, lycéens, écoles et parents d'élèves, ainsi que les riverains). Globalement, il s'agit dans l'espace supérieur, qui donne une vue dégagée, de remettre des bornes et des assises ; sur l'espace inférieur, plus boisé, l'idée serait d'aménager des parcours avec du bois pour les enfants et d'installer des toboggans. L'aménagement de l'espace pour les plus petits n'a pas encore été tranché.

- Bancs dans le square Patriarche : Les bancs sont en devis. Six nouveaux bancs seront installés, et deux bancs défectueux seront remplacés. L'installation sera complétée par deux assises originales. Les devis étant en cours, les travaux pourront être menés fin février / mars.
- Un grillage végétalisé Cité de l'espoir : Il s'agit d'un petit projet à 8 000 euros. La porteuse a été rencontrée au mois de décembre. Les éléments sont en devis et en commande. Ce projet vise à végétaliser le grillage séparant le jardin partagé de la rue (côté sud du terrain de foot).

- Aire de jeux attenante à Place Rouge : Julien Roman pointe que les services de la Ville devaient de nouveau rencontrer les porteurs de projets en janvier. Les premières esquisses sont en cours. Le calendrier a été décalé, du fait du renouvellement des baux des maîtres d'œuvre de la Ville début janvier 2019. Il conviendrait d'organiser une réunion au mois de mars. Par ailleurs, dans la mesure où les jeux ont été dégradés une première fois à cet endroit, il est nécessaire de s'assurer de leur pérennité, et, à cette fin, de réinterroger tous les acteurs. En outre, la ville doit intervenir sur du foncier appartenant à l'AFUL, avec une majorité à l'OPHM. Il s'agit de s'assurer que par la suite ces jeux seront correctement entretenus. Le projet concerne l'installation de jeux pour enfants de 3 à 8 ans.

Un habitant souligne que le Conseil de quartier avait demandé à l'OPHM de raser les haies autour de l'espace de jeux, ce qui avait été fait. Le projet vise en l'occurrence à mobiliser la partie fermée du terrain pour en faire un espace ouvert lié avec la place où les jeunes jouent aujourd'hui.

Un habitant pointe que si le projet est trop repoussé, et compte tenu des délais de mise en œuvre, les enfants risquent de ne pas pouvoir disposer de jeux durant l'été.

Tania Assouline explique que l'objectif est de livrer cet aire de jeux à l'été. Par ailleurs, le budget participatif vise à mettre en œuvre les projets sur 2019/2020. Certains délais sont incompressibles (rencontres avec les porteurs). Les services ne sont pas plus nombreux pour rencontrer les porteurs, et notamment le service Aménagement qui fait en fonction de sa charge de travail. Il est nécessaire toutefois de garder en tête l'objectif de l'été, car cela fait sens.

Julien Roman ajoute que le service Aménagement a alerté sur le risque d'embouteillage des projets au niveau des entreprises de travaux — trois entreprises sont en effet en bail avec la Ville.

- Triporteur/bar à thé du quartier : La porteuse de projet, présente, indique qu'elle a rencontré Marie-Lise Lapeyre (responsable Antenne de quartier) en décembre, afin de voir sur quelle association héberger ce projet. Des questions juridiques sont également apparues sur la convention, l'assurance, etc. Elle devait de son côté rencontrer différentes associations, dont *Vivons notre quartier* et *l'association des Beaumonts* : les deux associations seraient d'accord pour héberger ce projet. Elle reviendra vers elles une fois les éléments juridiques élucidés.

Julien Roman pointe que les questions juridiques portaient surtout sur la nécessité pour la Ville de disposer d'une association à laquelle verser une subvention d'investissement. Il semble de fait plus simple d'adosser le projet à une association existante pour des questions d'assurance, de versement de la subvention et de pérennité du triporteur.

Tania Assouline explique que le principe consiste à verser une subvention d'investissement à l'association dans le cadre d'une convention. La convention stipule que la Mairie verse une subvention à l'association, la subvention étant fléchée sur le triporteur. Dès que la convention est prête et validée par l'association, elle doit être votée en Conseil Municipal, en l'occurrence, à priori, en juin 2019. In fine, le triporteur appartiendra à l'association et non pas à la Ville, mais son usage en sera bien encadré par une convention, ce qui apparaît plus simple en termes de gestion. Dans la mesure où la Ville ne peut pas verser de subvention à un particulier, les options possibles sont soit de faire acheter le triporteur par la Ville, soit par une association.

Un habitant rappelle qu'il s'agit d'argent public destiné à des investissements ayant vocation à répondre à des demandes générales du public. Il avait toujours été dit qu'il fallait veiller à ce que cet argent ne soit pas une subvention déguisée à une association.

Tania Assouline indique que la Ville est revenue sur ce principe. Lors de la saison 1, les subventions d'associations n'avaient pas été autorisées. Cependant, un projet de la saison 1, la Guinguette éphémère, portée par Oxymore a montré qu'il s'agissait d'une mauvaise idée. Or, lors des rencontres nationales du budget participatif, la Ville a constaté que de nombreuses villes procédaient à des subventions d'investissement : de fait, il a été décidé — et cela est écrit dans le règlement de la Saison 2 —, que les subventions d'investissement seraient possibles aux associations, encadrée par une convention et portant uniquement sur la mise en œuvre du projet voté au budget participatif.

La porteuse de projet indique qu'elle souhaite animer le quartier avec le triporteur un dimanche par mois, car elle ne peut pas le faire tous les dimanches. Néanmoins, si d'autres personnes veulent utiliser le triporteur ou si d'autres quartiers veulent l'utiliser d'autres jours, le triporteur ne lui appartient pas : il s'agit d'un outil pour animer. Dans la mesure où l'association devient propriétaire du triporteur, elle jugerait nécessaire de faire apparaître dans la convention que si une autre association souhaite l'utiliser pour un projet, le triporteur est utilisable.

Tania Assouline confirme qu'il est tout à fait possible d'inscrire cet élément dans la convention.

Secteur Marcel Cachin

- Aménagement du terrain Pêche-mêle : Julien Roman indique que le groupe projet, composé de nombreux interlocuteurs, a été rencontré. Il s'agit d'un grand terrain, derrière les Grands pêcheurs. Il est prévu d'y installer une aire de jeux et de détente avec des tables, un barbecue, et une houblonnière (initiation à brasser le houblon). Le terrain de sport étant assez défraîchi, si le budget le permet, il sera envisagé d'en rénover le sol – cela reste un point de discussion avec les porteurs de projet.

- Cocottes du Bel air : Ce projet est porté par le jardin-école de la SRHM. Une convention globale est déjà signée entre la Ville et le jardin-école : il s'agirait d'y ajouter la subvention d'investissement pour ce projet de basse cour en gestion partagée. Julien Roman ajoute que ce projet, articulé avec le centre social, prévoit que chaque famille volontaire récolte les œufs avec un roulement ; en échange ces familles nettoient le poulailler et nourrissent les poules.

- Deux toits à vous : Ce projet est porté par *Le sens de l'humus*, déjà bien implanté dans les Murs à pêches. Julien Roman ajoute qu'il s'agit des grandes parcelles derrière la maison Pouplier. L'association occupe déjà cette parcelle et veut améliorer ses conditions d'accueil en installant deux auvents en bois, pour disposer d'un espace abrité pour l'accueil des enfants, ainsi qu'un séchoir à plantes et des barnums pour les animations menées aux beaux jours. Julien Roman mentionne que lors du groupe-projet, l'Architecte des Bâtiments de France n'est pas venue et que l'Inspectrice des sites classés a émis plusieurs réserves sur le projet, qui doit être retravaillé.

Tania Assouline rappelle que les Murs à Pêches sont un site classé, très préservé dans le PLU, et que des règles d'urbanisme contraignantes doivent y être respectées. Le projet doit néanmoins pouvoir se faire tout en respectant ces règles.

Julien Roman précise que l'association n'est pas pressée pour la mise en œuvre : le projet peut être finalisé à l'été ou à l'automne 2019.

- Les écoles Danton, on sécurise les accès piétons : Ce projet vise à aménager l'entrée de l'école maternelle Danton pour mieux la sécuriser, ainsi qu'une portion de la rue Rochebrune. Le projet a été déposé par un parent d'élève. Une visite sur site a eu lieu, une réunion plus large avec les parents d'élèves et riverains doit être organisée en mars. Les travaux devraient avoir lieu en juillet/août ou en octobre 2019.

Secteur Blancs Vilains

- City stade des Ruffins : Ce projet a été porté par un groupe de jeunes. Il s'agit de rénover ce stade assez dégradé. Ce city stade pourra être maintenu en dépit des travaux du tramway.

- Des jeux sur la place Le Morillon : Le projet vise à installer des jeux, à remettre une table de ping-pong en état, de reprendre l'aire de jeux et éventuellement d'installer un circuit de rondins dans l'herbe. Les porteuses ont été rencontrées en octobre et le calendrier s'est légèrement décalé ; le projet doit être compatible avec les aménagements prévus dans le NPNRU. Une réunion du groupe projet est prévue en février.

Un habitant s'enquiert de l'incidence éventuelle du NPNRU ?

Tania Assouline répond qu'il est prévu de vérifier la compatibilité, mais que pour l'instant le projet de renouvellement urbain en est seulement à l'écriture des scénarios ; les travaux n'interviendront pas avant quelques années.

- Du sport au parc Montreau : Le projet prévoit de refaire le parcours sportif dans le parc Montreau. Il conviendrait de revoir les habitants et de s'appuyer sur le Conseil de quartier, qui est nouvellement relancé. Ce projet pourrait se concrétiser au printemps.

Secteur Bas Montreuil

- Agrandissement des trottoirs rue Bara : Emmanuelle Roggeri souligne que l'actualité fait que la démolition du foyer est prévue : une information doit être organisée à l'attention des riverains. La Ville souhaite leur présenter deux scénarios compte tenu des travaux : soit une réfection permettant un périmètre d'embellissement provisoire partiel, soit un périmètre d'embellissement provisoire pour toute la rue. La Ville est en attente d'une date de réunion.

Tania Assouline juge nécessaire d'intégrer le prestataire en charge de la démolition et de la reconstruction au projet.

- Place de la fraternité : Emmanuelle Roggeri précise que ce projet fusionne cinq projets de porteur. Un bureau d'études a travaillé sur plusieurs scénarios. Une unanimité s'est dégagée sur l'installation de l'aire de jeu, les bancs circulaires et la zone à planter, mais des dissensions apparaissent sur les tables de ping-pong et le terrain de pétanque. Une réunion doit être organisée avec un groupe projet plus large, car les riverains, qui ne sont pas forcément les porteurs, sont préoccupés par la question de la tranquillité (cette place est le théâtre de nombreuses incivilités et de trafic). La roulotte des Filles du Facteur, même s'il s'agit d'un objet intéressant, pourrait poser des problèmes avec l'aire de jeux et n'est pas aux normes : il a été demandé que cet objet soit déplacé.
- Végétalisation de la rue Beaumarchais : Emmanuelle Roggeri indique que le projet a avancé. Le porteur a été rencontré et une visite sur place a lieu avec les riverains et le Conseil de quartier prochainement. L'idée serait de créer des chicanes pour ralentir les véhicules et de planter des arbres.

Secteur La Noue Clos français

- Au jardin des jeux de Joliot : Ce projet doit faire l'objet d'une réunion technique, car ce jardin sera situé sur l'emprise de l'ANPRU2. Une réflexion doit être menée avec le chargé de mission et les directrices des écoles, la directrice du centre de loisirs et la Direction des bâtiments. Il est prévu que les équipes de la Ville rencontrent là nouveau les directrices d'écoles le 18 ou le 19 février.

Une habitante demande si ce projet sera également terminé avant les vacances.

Emmanuelle Roggeri confirme cette possibilité, sous réserve que les discussions soient menées en bonne intelligence, mais elle admet quelques dissensions avec les directrices d'école. Une fois que le projet avancera, une communication sera faite auprès du Conseil de quartier.

Villiers Barbusse

- Square Barbara : Emmanuelle Roggeri indique que deux réunions se sont tenues. Le projet a vocation à ouvrir le jardin sur plus d'usages. Il s'agirait de créer un abri avec des tables et des bancs et de travailler sur du mobilier. Il est question depuis peu d'intégrer une partie à vocation jardin partagé. La prochaine étape sera de retravailler sur un projet et de le présenter au Conseil de quartier. En tout état de cause, ce projet avance correctement. Des arbres fruitiers seraient également plantés côté rue.
- Place du marché : Le projet avance. Les équipes restent relativement fidèles au projet d'origine, hormis pour le positionnement des poubelles du marché, qui doivent être plus visibles pour éviter les dépôts d'encombrants.

Secteur Jules Verne

- Avenue du Colonel Fabien : Une réunion technique doit avoir lieu avec l'OPH et la tranquillité publique. Il est en effet nécessaire de régler les problèmes de propreté. Des points d'apport volontaire enterrés vont être installés par l'OPH.
- Rue de la Dhuy, on finit ! : Une réunion doit se tenir prochainement. Un square avait été créé en saison 1. Le marché s'est par la suite installé à cet emplacement.
- Entrée du fait-tout : Le projet avance. Il semble que les containers sont en train d'être déplacés pour faire de l'espace devant l'entrée.
- Améliorations des abords des écoles Boissière-Fabien : Emmanuelle Roggeri pointe qu'elle n'a pas encore réussi à joindre le porteur de projet.
- Pacifier avenue Salvador Allende : Les porteurs ont été rencontrés en décembre pour définir l'emplacement des coussins berlinois. Les travaux vont pouvoir être lancés.

Projet Ville

- Montreuil vivre ensemble : Tania Assouline rappelle qu'une subvention d'investissement a été votée en Conseil municipal, et versée à *Collectif 14* pour l'étude de faisabilité. Il existe des difficultés entre les associations, dont il est souhaitable qu'elles soient surmontées. Ce projet doit permettre de construire des tiny houses pour accueillir les jeunes migrants dans le cadre d'un séjour passerelle, avec un accompagnement social. Une association, qui gère déjà des mineurs et des majeurs dans cadre l'ASE (Aide sociale à l'enfance) a accepté d'accompagner ces migrants sur leur budget propre ou en répondant à un appel à projets du Département pour la création de ces places. Il reste également à trouver des parcelles.

Une habitante juge que l'une des difficultés de ce projet pourrait être l'accueil des riverains.

La porteuse de projet dit qu'elle peut avoir du mal à trouver sa place avec les associations co-porteuses, notamment Collectif 14. Beaucoup d'aspects de la mise en œuvre (étude de faisabilité, diagnostic social, accompagnement social) doivent encore être clarifiés.

- Atelier des femmes : Une première subvention de 20 000 euros a été versée pour commencer les études de sols. La parcelle va leur être attribuée dans le cadre d'un bail, la Ville ne sera ainsi pas maître d'œuvre de la construction. Ce projet va prendre du temps puisque la construction a une dimension associative et participative.

Un habitant juge qu'il s'agit de la limite de l'utilisation de l'argent public pour une association.

Tania Assouline souligne qu'il s'agit d'un projet d'intérêt général, dont toutes les femmes de la ville pourront en bénéficier. Une convention existe et a déjà été votée en Conseil municipal, avant de débloquer la subvention.

Un habitant revient sur le projet la « Maison du pocket café » pour lequel il serait urgent de trouver un nouveau nom. Il ne s'agirait pas que ce lieu collectif devienne la propriété d'une association.

Tania Assouline prend note de cette demande.

2. Prochaines dates de réunions

Coordination des Conseils de quartier sur la gestion différenciée des espaces verts : le jeudi 7 février à 18 h 30.

Coordination des Conseils de quartier sur les commerces : le 14 mars à 18 h 30.

Rencontres nationales de la participation citoyenne les 11, 12 et 13 mars à Grenoble, pour lesquelles une délégation d'habitants (6 places, soit 1 par secteur) est invitée. Transports et hébergements pris en charge par la Ville.

3. Divers

Une habitante demande des informations sur le cahier des doléances pour le Grand Débat National.

Tania Assouline indique que la municipalité reste très sceptique sur la manière dont ce Grand Débat est mis en œuvre et a décidé de ne pas se placer dans le cadre organisé par l'Etat, mais de mettre en place une version « à la Montreuilloise » permettant l'expression citoyenne. Les Cahiers de l'espoir et des exigences citoyennes sont déjà disponibles dans les antennes de quartier, les centres sociaux, le centre de santé et l'Hôtel de Ville ; ils sont également accessibles en ligne sur le site de la Ville.. Le samedi 16 mars, une restitution de l'ensemble de ces Cahiers sera organisée afin de permettre le débat collectif. Un compte rendu reprenant la parole des habitants sera envoyé au gouvernement.

La séance est levée à 21 h 45.